FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 10 JUILLET 1861.

AURELIE.

DEUXIÈME PARTIE.

XIV—(Suite).

Le récit de tout ce qui s'était passé à la maison maison de Cash; l'interrogatoire de Paul Bel; la découverte de la boîte, cette dernière contenant, le rapport du procès de la femme de Bérive à une autre session, et la nouvelle tentative qui avait failli être faite d'faire, tout ce récit atterra Nanette

Que faire? s'écria-t-elle, livide de terreur.

Elle en représentait ses trois victimes. Nevertheless un fille, une très jolie fable ayant pour titre *Le singe et l'agneau* ? Votre père, le maître d'école, a dû vous l'apprendre dans votre jeunesse. Il y a longtemps.

Pourquoi une pareille question? dit Nanette étonnée.

— La raison du plus sort est toujours la meilleure, ma chère, s'il faut en croire cet apologue, et j'ai quelque intérêt à le croire en ce moment.

Je ne vous comprends pas.

Je m'en doute pardieu bien! mais vous comprendrez tout à l'heure. J'avais pensé d'abord à vous emmener en Amérique avec moi; mais vous n'êtes plus d'âge à vous donner des airs d'enfreindre... pour vous donner des airs d'enfreindre...

Les yeux de Nanette étincelèrent.

Arrivez vous par hasard l'intention de m'abandonner ici aux peines de justice dont vous m'annonciez le prochaine voisine? Prenez garde! quitte-t-elle d'un ton de défi; je ne me laisserai pas faire sans résistance.

Votre raisonnement manque de logique, ma fille. Mon nom n'a prononcé nulle part, aucun soupçon n'est encore tombé sur moi. Les recherches du monde s'aboutissent qu'à l'homme à la barbe rouge ou au comte de Rosebourg, n'avouais tous deux en fusée, opérons sans vous le voir, et, quant à vous, je suis sûr de votre silence, car me dénoncer, ce serait vous avouer coupable.

Je ne recule pas même devant cette extrémité pour me venger de votre lâche abandon, répondit elle

On ne vous croirait pas.

On me croira.

Je, soupçonné, m'engage à payer un million de traite à Nanette Lefèvre, etc.," tellement les premiers mots de l'engagement, que je vous ne l'ai pas signer, monsieur. J'aime mieux, dit-il en achetant, le remboursement pour moi j'ai pu prendre mes précautions.

L'abominable complice de Nanette eut sur les lèvres un sourire diabolique.

Allons, plus d'hésitation, pensa-t-il, puisqu'il a tiré un pistolet de sa poche.

C'est justement cette promesse, acheva-t-il tout bas, que je viens vous redemander, ajouta-t-il en tendant la main.

Nanette était loin de s'attendre à une pareille menace elle répondit néanmoins en contenant son effroi

Je ne l'ai pas

Tu mens! Je te sais trop prudente pour avoir confié à qui que ce soit un pareil secret. Ce billet est ici. Je ne saurais l'y trouver, à moins qu'on ne l'emportât avec toi dans l'autre monde, et je vais l'expédier à l'instant, si tu ne te rends de bonne volonté.

Et Nanette vit le bout du pistolet se diriger contre elle.

Au secours! cria-t-elle en reculant vivement du côté de la porte qu'elle trouva fermée à clef.

Sotte! dit tranquillement son hôte en posant le pistolet sur la table, tu dois bien savoir qu'te personne ici ne peut t'entendre, et je n'ai pas les oreilles ni aux tiennes.

Alors, la saisissant rudement, il s'empara d'un grand tonneau qu'il aperçut sur la table, avec lequel il les attacha les mains sur le dos.

Nanette cessa de se défendre, mais dans l'état de faiblesse où l'avait réduite sa maladie elle ne put reposer son complice, qui s'affaissa était grand et fort.

—Maintenant, lui dit ce dernier en reposant le pistolet, tu vas me indiquer où se trouve mon billet. Et pour te récompenser de ton obéissance, je te garantis que je te sauverai de la prison et de l'échafaud.

Nanette regarda fixement.

Me tiendrez-vous parole? demanda-t-elle.

Oui. C'est même dans ce but que j'ai pris le devant sur les gendarmes, ingrate fille qui ne refusez un chiffon de papier! Encore une fois où est il?

Dans le tiroir secret de mon armoire.

Son complice chercha à l'endroit indiqué, et trouva le papier, qu'il s'empressa de jeter au feu.

Le papier complètement anéanti, il but un verre de vin.

Nanette n'avait pas perdu de vue un seul de ses mouvements elle cherchait à lire sur sa physionomie fausse et cruelle.

Elle crut deviner ce qui se passait en lui.

Cet homme me trompe et va m'abandonner à mon sort, pensa-t-elle.

Alors elle lui dit avec une froide assurance

Maintenant que vous avez brûlé ce papier, je suis bien tranquille, n'est ce pas?

Mais, en effet, je ne vous cache pas que je suis un peu plus rassuré qu'auparavant.

Une main vive ne pouvait plus le brûler, reprit Nanette, qui sentait monter sa colère, ses songes y bien, si vous me trahissez, si je comprends devant la justice, je n'y resterai pas seule!..... je parierai! je me vengerai!

Décidément, se dit le misérable, cette femme est maladroite c'est par sa faute que nous en sommes à ce gravement compromis, et c'est encore qu'ce plut à me poisser à boot. Allons, allons plus d'hésitation.

Il fit un pas vers la porte, continua-t-il tout haut avec un sourire sinistre. Tu n'auras pas le désagrément de paraître en justice je te l'ai promis je tiendrai ma promesse, et beaucoup plus que tu ne peux l'espérer. Adieu, ma chère, seulement je te laisse les mains, afin que tu puisses avisser tranquillement au moyen de t'en rester à faire.

Et en disant cela il se plaça derrière Nanette, qui était sans défiance, et lui delia les mains; il aurait été lui passer le foulard autour du cou.

Elle fit s'efforcer dernier, mais elle ne put prononcer que quelques mots à peine articulés sous la pression du foulard qu'elle sentait lui serrait d'arracher. Son visage se changea de noire violacé, puis bientôt pâle comme un marbre mentionnant d'une grande barbe rouge. Tous les deux s'étaient tus on le voyait.

Cette scène continua encore en disparaissant les circonstances qui l'avaient rendue témoin du plus épouvantable drame.

Ce drame, elle ne le fit que la relation jusqu'à ce moment où l'assassin avait échappé à son complice. Mais à partir de ce moment elle n'était évidemment et ne savait plus rien.

Malheureusement elle ne put dire la suite de misérable, et ne put même donner aucun renseignement, car, de l'endroit où elle était cachée elle entendre dans la grenier, elle ne pouvait apercevoir qu'un instant, lorsqu'il était encore déguisé en paysan à barbe rouge.

Sur cet indice, néanmoins, le magistrat ne dut pas hésiter à envoyer sur les chemins des gendarmes à la poursuite du criminel.

A continuer. J. LAURENCE.

5000 bouteilles huile de fils de morue, de Hogy.

pour donner droguiste et consommateurs, de Godias et Paris

1000 bouteilles sirop de Schenk,
1000 bouteilles de la Salsepareille Lefebvre,
1000 flacons pilules de Valeur,
1000 flacons pommade de feu de Loup,
1000 bouteilles vin de Mariani,
1000 bouteilles vin de Vichy, véritable,
Et tous les autres remèdes nouveaux.

Pour avoir de vrais remèdes, s'adresser au dépôt de Vichy, préparé avec les eaux minérales; pilules de Godias, Paris, Pectoral, Rouleau Guérin, etc. etc. Pour les autres remèdes de la Nouvelle-Orléans, s'adresser à M. Lafitte, droguiste, rue de Chartres, 123.

A vendre en gros et en détail, à des prix très-réduits, au grand dépôt de Sel, emplacement des rues Bienville et des Ames.

29 LOUIS CAZENAVE.

AVIS AUX PARISIENS.

LA SALSEPAREILLE DE LEFEBVRE

Ce dernier est un petit pain en sucre, qui se fait à la pharmacie centrale de France, rue de Bondy, 60, près du boulevard du Temple, à Paris. Prix 5 fr. 50 c. la bouteille, franc de port, 6 fr. 50 c. Dépôt pour la Nouvelle-Orléans, chez M. Lafitte, droguiste, rue de Chartres, 123, et chez M. Bordelaise, à Bordelaise, à vendre par

LAMATA FRERES, 9 et 11, Jefferson.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 9 juillet 1861.

COTON—Il n'y a pas de demande de coton. Il n'est rien venu hier aujourd'hui.

TABAC—La vente a été un peu ralentie, mais nous n'avons pas de transactions à mentionner.

SUCRE—100 boucaulx, en petits lots, ont présenté seulement.

MELASSE—Rien.

FARINE—20 à 30 barils à 6 25 et 6 50 pour le Tennessee, de choix 6 87 à 7 00 le baril.

HUILE DE GRAISSE—20 barils à 6 1 et le gallon.

WHISKY—Le marché se demande à 22½ et le gallon.

PORC—Les mess se demande à 23½ le baril.

BACON—Les côtes se demandent à 11 cts, les plats cotés stables à 11, les jambons à 14 et les épaules cotés à 9 cts et le livre.

MARQUE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 9 juillet 1861.

Reçu: 25 bœufs de Texas, 400 porcs, 227 moutons et 20 chevaux de 1 à 2 ans, 150 bœufs et Texas, 30 chevaux, 40 moutons et 120 veaux à amener. Plusieurs troupeaux attendus ce soir, 1200 moutons, 72 vaches laitières et 200 bœufs.

Nous offrons pour sur les qualités

— de Texas, par tête, les qualités 25 00 @ 30 00
" " " " 15 00 @ 20 00
Veaux " " " 3 00 @ 5 00
Moutons les qualités 2 00 @ 3 00

Porcs de 70 à 80 par 100 livres 5 00 @ 5 50
Porcs inférieurs, par 100 livres qualités 3 00 @ 4 00

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Il n'y a pas eu d'exportation en douane.

Arrivée hier.

Steamer Louisville, Cowles, Memphis
Anna Ferret, Noel, Opelousas
Arcadie, Barrosso, Bayou Sara

Départ d'hier.

Pour le steamboat Louisville, de Memphis, 1051 mcx, 90 balles Garlick, 771 balles de coton, 154 demi balles de coton, 400 cantaux, 16 thousand jambons, 2 barriques de tabac, 30 rouleaux cuirs, 12 barriles graisse, 17 balles de peaux, 1 balle de laine, 12 de sellerie, 10 cts de plomb de tuyaux et autres articles.

Pour le Anna Ferret, des Opelousas, 3 balles tabac, 143 mcx graines de coton, 16 rouleaux cuirs et divers articles.

Pour l'Acadie, de Bayou Sara, diverses marchandises.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Montant des primes non expirées le 31 mai 1860..... $304,000

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1860.

Sur les risques d'incendie..... $450,000 00
Sur les risques des mers..... 156,545 34 $97,545[illegible]

Total des primes..... $1,121,124 25

Ils montent à Primes non expir. pour le 31 mai 1861..... 305,000 00 27
Primes remboursées..... 36,400 35 $70,400 35

Montant net des primes le 31 mai 1861..... $401,24[illegible]

Pertes payées dans la même année.

Sur risques d'incendie..... $ 66,037 38
Sur les risques des mers..... 43,419 70
Sur les risques des rivières..... 45,686 00

Remboursé, 10 pour cent..... $ 155,142 75
Frais de bureau, taxes, frais, 16,200 76
Profits et pertes, intérêts et revenus..... 6,52[illegible] 50 [illegible]

Soustraire net..... $194,772 26
Montant net des primes..... $401,24[illegible]

Les mains : Montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 pour cent.. 146,523 66

Montant participant au profit..... 747,691 54

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Espèces.....	40,000 00
Billets.....	171,172 25
Billets sûrs et bons.....	282,184 75
Actions de Banque et bons hypothécaires	141,242 05
Bons des Etats Confédérés.....	60,000 00
Propriété bondaires.....	54,470 00
Du pour primes et on voie de perception..	38,695 39
	$[illegible]

Pertes.

Primes non expirées	$[illegible]
Intérêt à payer sur arrière.....	3,[illegible] 00
Reçue et intérêt dû et non réclamés.....	27,[illegible] 00
Actif actuel.....	$[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le 7 juin 1861, pardevant moi, Stringfellow, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, sont présentés, John Pemberton, président, et Charles Lesassier, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans, laquelle ayant été dûment incorporée, conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie conforme aux livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
CHARLES LESASSIER, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 7 juin 1861.
STRINGFELLOW, Juge de Paix.
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs, tenue ce jour, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 20 pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, et de payer cet argent à l'intérêt sur les actes devant la Compagnie. Les certificats de remplacement datés à ce sont prochains.

DIRECTEURS—

Geo. Connelly,	G. Miltenberger,
John Pemberton,	J. H. Morton,
P. Sampson,	J. O. Morton,
F. Fouts,	C. H. Slocomb,
R. Mould,	W. Worthington,

8 juin B. O. Vienard.

CONSULAT DE FRANCE.
Avis nouveau!...Juillet 1861.

Sont [illegible] à se présenter à ce Consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Adrien Edmond	Grivea, Jean (fils ainé)
Anger, Alfred	Guignes, Louis Paul
Boyer, Joseph (ancien capitaine)	Henry, Alexandre
Blanc, (le sort.)	Leyer, François Joseph
Chappey, Calixte	Lebrun, Cast et Jacobin
Cuny	Le Breton, Bonchapelin, Charles
Castagnet, Jean	Lapercerver, Jean Bap-
Canal, Ulis, Pierre	tiste
De Saint-Maurin	Lamothe,
Dumont, Dominique	Lemaire, Joseph
Dupuy,	Lavaud, Jean,
Defun, (negotiste du Ditton)	Richaud, Jean Nicolas
Ernest, Ernest	(Jean)
Fain, (le sort.)	

Le chancelier du Consulat de France, située rue Bourbon, No 78, entre Orléans-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Quillet

MAISON
GUILBAUX & GIEFERS,
Successeurs de T. DANFLOUS,
121 *Rue Royale,* 123
IMPORTATION de Bières anglaises et françaises et Commission de Ventes et Remplissement des Barils.

ATTENTION—

Vu les circonstances, tout ordre donnée aurait entière dans le plus bref délai et au meilleur marché possible; comme aussi toutes les Bières de Zeltner, Strehly, Hotzle, Voges, Sedle, Etoffes à couvertures en laine et de Tapis d'Angleterre et de France; articles de chasse et d'escrime. 15 juin

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. BONAMEL, opticien, rue de Chartres, a prévenir les personnes dont la vue est affaiblie qu'il a reçu pour un assortiment varié de verres ophthalmiques brevetés.

Ces verres ont obtenu la haute approbation des meilleurs médecins de Paris, et ceux de la Nouvelle-Orléans. Ils rendent de nos verres leur élasticité et leur brillant et sans observation qui permet aux yeux les plus faibles de s'en servir sans fatigue.

Les personnes désireuses des spécialités les plus variés dans la science de l'optique, ce qui a été inscrit à la Nouvelle-Orléans, sont priées de s'adresser à M. C. Bonamel.

Ces verres qui exercent leur supériorité dans le foyer qui, en bien d'être au centre, seulement, comme dans presque tous les verres de lunettes, je trouve également dans les verres de lunettes, je trouve également dans les verres de lunettes, je trouve également dans